

C'est le 27 octobre que M. Vial a succombé à une maladie de poitrine, qui l'a fait beaucoup souffrir, surtout à ses derniers moments.

« Depuis vingt ans, il était employé au ministère des finances. Placé, dans ces derniers temps, dans la division de M. Pasquier, directeur de l'administration des tabacs, M. Vial y trouvait une bienveillance et des égards qui prouvent que M. François de Nantes, dont le souvenir est resté si cher aux gens de lettres, a laissé, dans l'administration actuelle, de dignes successeurs (1). »

Dans une carrière dramatique de quarante-quatre ans, il n'a compté, chose rare, que des amis parmi ses confrères, tant il avait su désarmer leur irritabilité jalouse par un esprit aimable et enjoué, le caractère le plus égal, une loyauté, une obligeance qui ne se sont jamais démenties. Nous ne citerons qu'une seule preuve de son noble désintéressement, qualité qui fut autrefois l'apanage ordinaire des écrivains, mais qui, de nos jours, a trop souvent fait place à une avidité sans pudeur. M. Bouilly avait confié le poème des Deux Nuits à Boieldieu, qui qui n'étant pas satisfait de la coupe de plusieurs morceaux, et craignant de blesser l'amour propre de son auteur, eut recours à la plume élégante de M. Vial ; celui-ci écrivit, entre autres fragments de la partie lyrique, la brillante invocation aux valets d'autrefois, mise en musique par Boieldieu, et chanté par Chollet avec tant d'esprit et de verve. Depuis, et pour remanier le plan du poème, on crut nécessaire de recourir à un collaborateur exercé dans l'art de combiner des situations. Mais soit avant, soit après cette adjonction, M. Vial, qui avait fait un travail considérable, rendu si difficile par la capricieuse inspiration de Boieldieu, ne réclama jamais la moindre part dans la propriété ni dans aucun des produits de l'ouvrage, quoique la disparition de son répertoire, qui n'était pas protégé par l'esprit d'intrigue de l'auteur, eut à peu près tari

(1) *Journal des Débats*, du 4 novembre.